



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	32	14	3

**OBJET : 19-1 - PETITE ENFANCE - ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'ACCUEIL - AMENAGEMENTS ET ACQUISITIONS - DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N° Enregistrement :

42047

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 23 FEV. 2017

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le

23 FEV. 2017

Pour le Maire,



A. CLAVERIE  
Directeur

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 16 février 2017

Le jeudi 16 février 2017 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 09/02/17, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

### Présents :

M. Jean LEONETTI, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, M. Bernard MONIER, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Mme Alexia MISSANA, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

### Procurations

M. Eric PAUGET à M. Jean LEONETTI  
M. Audouin RAMBAUD à M. Patrice COLOMB  
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Anne-Marie BOUSQUET  
M. Alain CHAUSSARD à M. Henri CHIALVA  
Mme Marguerite BLAZY à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN  
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO  
M. Jacques BARTOLETTI à Mme Alexia MISSANA  
M. Hassan EL JAZOULI à M. Yves DAHAN  
Mme Vanessa LELLOUCHE à M. Jacques GENTE  
M. Mickael URBANI à M. Eric DUPLAY  
M. Matthieu GILLI à Mme Jacqueline BOUFFIER  
Mme Agnès GAILLOT à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP  
M. Lionel TIVOLI à M. Marc GERIOS  
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

**Absents :** Mme Rachel DESBORDES, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

19-1 - PETITE ENFANCE - ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'ACCUEIL - AMENAGEMENTS ET ACQUISITIONS - DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE  
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

La Commune, soucieuse de maintenir la qualité d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles au sein de ses établissements et services de la petite enfance, planifie chaque année des opérations d'aménagement des équipements ainsi que d'acquisition de matériels et mobiliers.

Pour l'année 2017, les opérations envisagées sont les suivantes :

	Aménagements	Montant HT	Acquisitions	Montant HT
<b>Multiaccueil Les Terrasses</b>	Reprise étanchéité de la verrière	45 000	Mobilier et matériel	6 716
	Travaux de sécurisation	24 373		
<b>Multiaccueil Roger Cardi</b>	VMC	10 000		930
<b>Multiaccueil Pins d'Epice</b>	Travaux de sécurisation	10 510	Mobilier et matériel	523
<b>Multiaccueil Pomme de Pin</b>	Travaux de sécurisation	19 111	Mobilier et matériel	1 447
<b>Multiaccueil Fontonne</b>	Décapage des sols + climatisation	4 780	Mobilier	2 135
	Travaux de sécurisation	16 667		
<b>Multiaccueil Les Chataigniers</b>	Climatisation Travaux de sécurisation	6 081 56 751	Mobilier	2 408
<b>Multiaccueil Les Petites Terrasses</b>			Mobilier et matériel	489
<b>Multiaccueil Laval</b>	Travaux de sécurisation	1 161	Mobilier et matériel	1 020
<b>Multiaccueil Les Colonnes</b>	Travaux de sécurisation	9 439		
<b>Service d'accueil familial Laval</b>			Mobilier	150
<b>RAM Laval</b>			Mobilier	124
<b>Jardin d'enfants Saint Antoine</b>	Porte accordéon	2 500	Mobilier et matériel	2 394
	Travaux de sécurisation	2 641		
<b>Jardin d'enfants Saint Maymes</b>	Travaux de sécurisation	3 167	Mobilier	201
<b>LAEP Pré en Bulle</b>				591
<b>LAEP Interlude</b>			Mobilier	203
<b>Direction</b>			Informatique	6 000

Ces opérations d'aménagement et d'acquisition sont estimées respectivement à 212 181 € HT (dont 143 820 € HT de travaux de sécurisation contre le risque d'attentat) et 25 331 € HT, soit un coût global de 237 512 € HT.

19-1 - PETITE ENFANCE - ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'ACCUEIL - AMENAGEMENTS ET ACQUISITIONS -  
DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE  
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Afin d'optimiser le financement de ces opérations, la Commune dépose un dossier auprès de la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes et sollicite une subvention d'investissement s'élevant à 118 756 €, soit une aide à hauteur de 50 % du montant des opérations d'aménagement et d'acquisition précitées.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention d'investissement auprès de la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes et à entreprendre toute démarche nécessaire à cette fin ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention afférente ainsi que tout avenant qui n'en bouleverserait pas l'économie générale ;

- **AUTORISE** la Commune à percevoir la subvention qui en découle.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.."

**Accusé de réception préfecture****Objet de l'acte :**

DCM N.19-1 - PETITE ENFANCE - ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'ACCUEIL - AMENAGEMENTS ET ACQUISITIONS - DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES -

---

**Date de transmission de l'acte :** 23/02/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 23/02/2017

---

**Numéro de l'acte :** DCM420-17 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20170223-DCM420-17-DE

---

**Date de décision :** 23/02/2017

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions